

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE
LA CAMPAGNE NATIONALE DE RECENSEMENT ET DE
SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA FILIERE COSMETIQUE**

Musée National, Yaoundé, le 21 septembre 2022



- Honorables Membres du Parlement,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Associations et groupements professionnels de la filière Cosmétique,
- Monsieur le Président d'Honneur de l'ANAPROC,
- Chers Promoteurs de Produits Cosmétiques,
- Mesdames et Messieurs les journalistes,
- Distingués invités,
- Mesdames, Messieurs.

Je suis particulièrement ravi de prendre la parole ce matin, après le mot de bienvenue et les propos aimables prononcés à mon endroit par le Président National de l'ANAPROC, à l'occasion de la présente cérémonie solennelle de lancement de la Campagne nationale de recensement et de sensibilisation des acteurs de la filière cosmétique au Cameroun.

Chers Promoteurs, Opérateurs de la filière cosmétique : fabricants, importateurs, distributeurs et utilisateurs à différents niveaux, votre présence massive à cette cérémonie, traduit l'intérêt que vous portez à La sauvegarde et la valorisation de votre secteur d'activités.

L'évènement de ce jour, conçu par l'Association Nationale des Promoteurs de produits cosmétiques du Cameroun (ANAPROC), est la preuve supplémentaire, de l'engagement citoyen de cette organisation faîtière de la filière cosmétique et participant aux cotés des pouvoirs publics depuis plus de deux décennies, au renforcement de la visibilité et la crédibilité de cette filière économique.

Je voudrais d'emblée, féliciter et remercier le Président de l'ANAPROC Monsieur Michel NKENFACK ainsi que l'ensemble de son équipe pour leur dévouement. Tout en saluant cette heureuse initiative, je les assure de la constante disponibilité de nos services à leur apporter toute l'assistance technique nécessaire pour la réussite de leur mission. Mon département ministériel souscrit donc avec conviction à ce projet qui permettra à terme, de fournir une radiographie de la situation de ce secteur d'activités.

Mesdames et Messieurs,

La filière de fabrication, d'importation et de distribution des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle au Cameroun fait face à de nombreux défis. Le Président de l'ANAPROC a dans son allocution, identifié plusieurs menaces qui freinent le développement de cette filière : La tâche est certes rude, mais pas impossible et l'avenir est plein d'espoirs.

Le premier motif d'espoir et d'optimisme vient de l'engagement et de la volonté réaffirmés du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, d'agir et de densifier le tissu économique de notre pays, par la transformation structurelle de l'économie axée sur l'industrialisation.

C'est ainsi qu'en droite ligne des Hautes Prescriptions du Chef de l'Etat, le Gouvernement s'est doté en 2019, d'un nouveau cadre de référence devant guider son action de développement dans la prochaine décennie : La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) puisqu'il s'agit d'elle, met un accent particulier sur le développement des filières compétitives et stratégiques, porteuses de croissance et créatrices d'emplois, ce qui place la filière cosmétique au cœur des priorités gouvernementales.

Il s'agit donc de faire de la filière cosmétique, une filière de référence, une filière économiquement et socialement rentable, au bénéfice de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur et au service de la politique de l'aménagement du territoire dans notre pays.

Le message d'espoir et d'optimisme, c'est aussi l'engagement enthousiaste et généreux de jeunes et ambitieux promoteurs dans ce secteur d'activités. Je suis un témoin privilégié de l'évolution de plusieurs d'entre eux et je dois reconnaître que le niveau de certaines réalisations mérite nos encouragements.

L'espoir, l'optimisme c'est la valorisation de l'énorme potentiel de notre biodiversité. Les fabricants locaux pourraient améliorer de façon considérable la qualité de leurs produits en intégrant dans leurs compositions, les nombreuses essences et autres substances naturelles issues de notre biodiversité.

L'espoir, l'optimisme, nous viennent enfin, Mesdames et Messieurs, de la suppression le 30 décembre 2020 des droits d'accises sur les produits cosmétiques locaux et de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), qui ouvre à notre industrie cosmétique un marché de 1,2 milliard de consommateurs, sans entraves douanières ni contingentement.

Nous avons là la possibilité et l'opportunité d'accroître notre production de cosmétiques, en vue de satisfaire un marché de proximité aussi vaste et en forte croissance.

Pour finir et en réponse aux préoccupations et doléances émises lors de ces assises, je voudrais rassurer les uns et les autres qu'elles seront attentivement examinées par le gouvernement et prises en compte dans la stratégie d'accompagnement des acteurs de la filière.

C'est, Excellences, Mesdames et Messieurs, sur cette note d'optimisme que je déclare solennellement ouverte la campagne nationale de recensement et de sensibilisation des acteurs de la filière cosmétique au Cameroun

- Vive la filière cosmétique nationale,
- Vive le Cameroun et son Illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Chef de l'Etat, Promoteur de la valorisation du « Made in Cameroon ».

Je vous remercie de votre aimable attention./-